

ROUXEL

┆ Agencer ┆ Emballer ┆ Décorer

Bureaux – Siège social
Z.I. Aucfer – 56350 RIEUX (France)

Tél. (33) 02 99 71 05 71
Fax (33) 02 99 71 37 21
e-mail : info@rouxel.com

ROUXEL S.A. au capital de 1 020 000 EUROS.
R.C.S. Vannes 302 115 548 00018
Code A.P.E. 4669C – Code T.V.A. FR 93 302 115 548

- ✓ REDON
- ✓ RENNES
- ✓ TOULOUSE
- ✓ ANGERS
- ✓ PAU
- ✓ BORDEAUX
- ✓ PARIS AUBERVILLIERS
- ✓ PARIS ANTONY
- ✓ NANTES
- ✓ LILLE
- ✓ VANNES
- ✓ PARIS Centre
- ✓ BLOIS
- ✓ LORIENT
- ✓ NICE

COPIE Mairie de Rieux
Place de l'Eglise
56350 RIEUX

Rieux, le 8 novembre 2016

Objet : demande d'avis relatif aux conditions de remise en état du site

Monsieur Le Maire,

Je soussignée, Mme ROUXEL, agissant en tant que Directrice Générale de la société ROUXEL, vous prie de trouver notre demande d'avis relatif à l'usage futur du site en cas d'arrêt définitif de l'activité conformément à l'article R.512-46-4.5° du Code de l'Environnement.

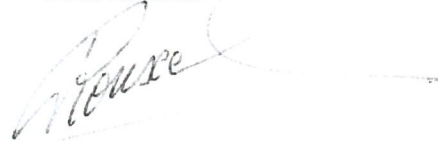
Notre établissement est soumis à enregistrement au titre de la rubrique 1510 (entrepôt de stockage de matières combustibles). Il envisage des extensions des surfaces construites qui le soumettent à la réglementation Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

Une demande d'enregistrement est en cours d'élaboration conformément aux dispositions des articles R.512-46-1 à R.512-46-7 du Code de l'Environnement afin de régulariser cette situation administrative.

Vous trouverez ici notre engagement de remise en état en cas de cessation définitive d'activités et notre proposition d'un usage économique compatible avec le règlement de la zone UI a du Plan d'Occupation des sols de Rieux dont les activités sont à caractère professionnel, commercial et artisanal ne présentant pas de nuisances majeures et dont l'implantation ne présente pas d'inconvénients ou de dangers importants pour l'environnement.

Vous remerciant à l'avance de la réponse formulée dans les délais réglementaires, veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

La Directrice Générale
Mme ROUXEL



ROUXEL

Agencer Emballer Décorer

Bureaux – Siège social
Z.I. Aucfer – 56350 RIEUX (France)

Tél. (33) 02 99 71 05 71
Fax (33) 02 99 71 37 21
e-mail : info@rouxel.com

ROUXEL S.A. au capital de 1 020 000 EUROS.
R.C.S. Vannes 302 115 548 00018
Code A.P.E. 4669C – Code T.V.A. FR 93 302 115 548

Mairie de Rieux
Place de l'Eglise
56350 RIEUX

✓ REDON
✓ RENNES
✓ TOULOUSE
✓ ANGERS
✓ PAU
✓ BORDEAUX
✓ PARIS AUBERVILLIERS
✓ PARIS ANTONY
✓ NANTES
✓ LILLE
✓ VANNES
✓ PARIS Centre
✓ BLOIS
✓ LORIENT
✓ NICE

USAGE FUTUR DU SITE PROPOSE EN CAS D'ARRET DEFINITIF DE L'EXPLOITATION

La société **ROUXEL**, exploite dans la zone d'activités d'Aucfer à RIEUX des entrepôts de stockage pour permettre le transport et la gestion logistique des produits qu'elle commercialise. Elle envisage de procéder à l'extension des bâtiments avec la construction de deux nouvelles cellules de stockage.

En raison de ce projet, le site sera soumis à **enregistrement** au titre de la rubrique **1510** (entrepôt de stockage de matières combustibles) de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et **déclaration** au titre de la rubrique **2925** (Atelier de charge d'accumulateurs).

Une demande d'enregistrement est en cours d'élaboration conformément aux dispositions des articles R.512-46-1 à R.512-46-7 du Code de l'Environnement.

"La demande d'enregistrement est accompagnée de la proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme" (article R.512-46-4.5°).

En cas de cessation des activités de ROUXEL, l'usage futur du site proposé est un usage économique compatible avec le règlement de la zone UI a du Plan d'Occupation des Sols de RIEUX telles que des activités artisanales, industrielles ou d'entreposage.

Les conditions de remise en état du site respecteront les dispositions de l'article R.512-46-25 du Code de l'Environnement. Les mesures prévues pour assurer, dès l'arrêt de l'exploitation, la mise en sécurité du site comporteront notamment :

- L'évacuation des matières combustibles, des produits dangereux et des déchets présents sur le site en quantité réduite.
- L'interdiction d'accès au site.
- La suppression des risques d'incendie et d'explosion.
- La surveillance des effets de l'installation sur son environnement.

En cas de cessation d'activités, un Bilan environnemental du site avec diagnostic de pollution de sols permettant de déterminer les éventuelles mesures de gestion à mettre en place pourrait être effectué

sur demande : mesures de maîtrise des risques liés aux sols et aux eaux (souterraines ou superficielles). Il est à noter que l'activité logistique de **ROUXEL** ne comprend dans ses locaux aucun stockage de produits pouvant entraîner une pollution chronique ou accidentelle des eaux et des sols.

Fait à RIEUX

Mme Brigitte ROUXEL
Président Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Rouxel', with a long horizontal flourish extending to the right.